



PRÉFET DU CANTAL

**Direction Départementale des
Territoires du CANTAL**

Aurillac, le 11 mai 2020

Service de l'Economie Agricole

**22, rue du 139ème R.I. - BP 10414
15004 AURILLAC CEDEX**

04.63.27.66.66

Dossier n° : AE 20.0042

Demandeur : BRUEL Sarah

Date d'enregistrement de la demande : 07/02/2020

Date limite de candidature : 25/07/2020

➔ **L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 25/06/2020.**

Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
LE FALGOUX	25,15	ANDRIEUX Geneviève	Section AN 29,34,35,36, Section AO 24,29,35, Section AP 39,42, Section AR 31
LE FALGOUX	4,94	MAIRIE du FALGOUX	Section AP 37,38,43,44
GIOU-DE-MAMOU	9,34	Indivision BRUEL	Section ZD 57,62, Section ZA 12
YOLET	16,44	VARET-BRUEL Denise	Section ZC 4,72,73,75,77,105,Section ZD 53a, 53b, Section ZE 74, Section ZH 34a, 76,34b,34c,34d,76,17j,17k,
GIOU-DE-MAMOU	4,11	VARET-BRUEL Denise	Section ZD 58,59,63,
LE FALGOUX	26,59	Indivision BRUEL	Section AC 51,52,53j,53k,55,57,58,59,60,61, 63,65, 66,68,69,71,Section AH 21,22,23j,23k,25,26,27,56, 57j,57k,58,64,65,
SAINT-SIMON	61,55	Indivision BRUEL	Section BC 55aj,55ak,56,58, Section BD 95,96,97,98,104, 106,107,108,111,172,179,183,19 0,194,Section BE 15,17, 22j,22k,23,28,30,37,38,41a,43,45 ,46,47,56,58,59,61,63,67, 57,70,65,66

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <http://www.cantal.gouv.fr/> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière